

Parrieu.

Numéro d'inventaire : 1979.00882

Auteur(s) : Honoré Daumier

Type de document : image imprimée

Imprimeur : Aubert & Cie

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1850

Description : reproduction d'après lithographie N&B, marques de pliure en 4, restaurations sur les côtés et au verso. Page découpée du journal

Mesures : hauteur : 380 mm ; largeur : 258 mm

Notes : Litho. extraite du Charivari, N° 31, 31/01/1850. Légende : "Le bon Parrieu occupé à détailler tous les avantages que son projet de loi paternel / assure à tous les maîtres d'écoles de France." Suivi d'une dédicace : "(Portrait dédié par Daumier aux instituteurs)." au-dessus du t. c. : "Les représentans représentés" et à dr. : "Assemblée législative. 26." Signature monogrammée en bas à gauche, dans la gravure "H. D." et au centre : N° "133". sous le t. c. : "Chez Aubert, Pl. de la Bourse. - Imp. Aubert & Cie." Champfleury résumait ainsi la portée de l'oeuvre de Daumier : "Denys, tyran de Syracuse, désirant connaître les lois et les moeurs des Athéniens, Platon lui envoya les comédies d'Aristophane. Qui veut se rendre compte aujourd'hui de l'époque de Louis Philippe doit consulter l'oeuvre de Daumier." Baudelaire a d'ailleurs écrit sur lui : "Celui dont nous t'offrons l'image (poème écrit sous une sculpture de Daumier par Pascal) / Et dont l'art, subtil entre tous, / Nous enseigne à rire de nous, / Celui-là, lecteur, est un sage. (...)" Voir article Daumier dans le Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle de P. Larousse, tome 6, 1870, pp. 144-145 ainsi que celui sur Parrieu. La loi Parrieu (9 janvier 1850) place les instituteurs pour six mois sous la houlette des préfets qui frappent 3000 d'entre eux ("Ce sont les instituteurs qui reçoivent la fêrule", voir Flohic p. 370). La loi Falloux (15 mars 1850) renforcera le dispositif, plaçant "les instituteurs sous la surveillance du curé et du maire, sous la direction du conseil municipal qui les nomme, du recteur qui les sanctionne. Les écoles normales sont rendues facultatives, puis réglementées par des textes qui en compriment les programmes. L'enseignement primaire supérieur est supprimé." (Mialaret, Vial, Histoire Mondiale de l'Education, Paris, PUF, 1981, pp. 258-259.)

Mots-clés : Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Politique de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

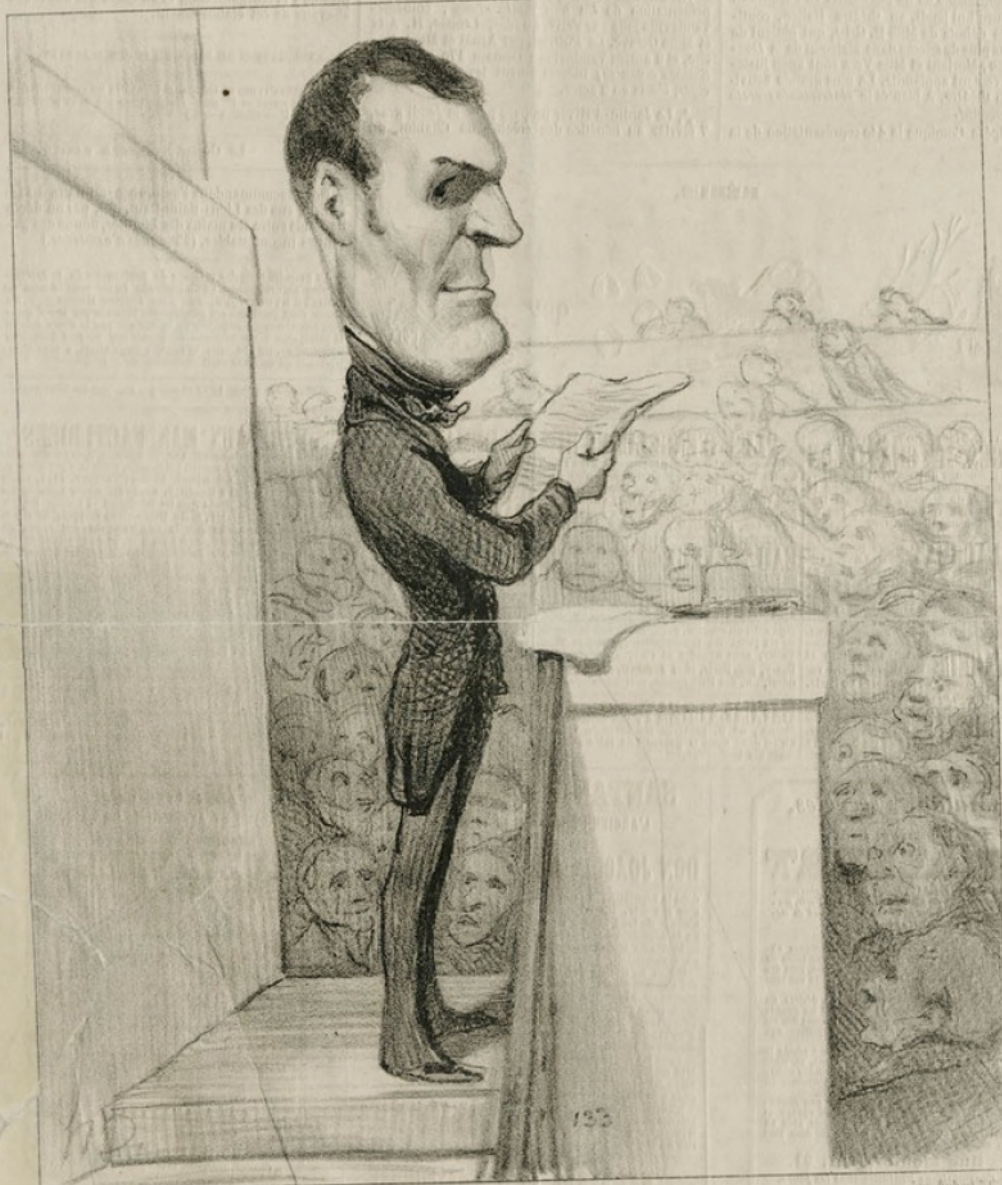
Autres descriptions : Langue : Français

ill.



LES REPRÉSENTANS REPRÉSENTÉS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE 86.



Cous Aubert M de la Bourne.

PARRIEU.

Le bon Parrieu occupé à détailler tous les avantages que son projet de loi paternel assure à tous les maîtres d'écoles de France.

(Portrait dédié par Daumier aux instituteurs.)

